

**SCHÉMA
DIRECTEUR
ÉNERGIES
GRANDLYON**

Vers une
politique
énergétique
métropolitaine



Depuis la création de la Métropole le 1^{er} janvier 2015, nous disposons de compétences élargies en matière d'énergie, avec un champ d'action très vaste: c'est une force pour poursuivre et accélérer la construction d'une métropole durable, exemplaire dans sa gestion de l'énergie et plus agréable à vivre pour tous.

Dans cette démarche capitale pour l'avenir de notre agglomération, j'invite tous les acteurs du territoire à s'impliquer: continuons d'avancer ensemble pour réinventer la ville ! **Gérard Collomb**



Un schéma directeur partenarial

pour construire notre politique de sobriété énergétique



Gérard Collomb

Sénateur-Maire de Lyon
Président de la Métropole de Lyon

Repenser la gestion de l'énergie dans les villes est, aujourd'hui, une nécessité face à la rapidité du réchauffement climatique et à la dégradation des équilibres écologiques. Mais la mise en œuvre concrète de cette transition énergétique représente un défi considérable. Consciente de l'ampleur de la tâche, la métropole lyonnaise s'est mobilisée très tôt. À travers notre Plan Climat Énergie Territorial, nous avons lancé dès 2007 une dynamique partenariale rare en France, qui regroupe aujourd'hui 73 acteurs locaux : nous sommes engagés collectivement sur des actions précises, déjà bien avancées, pour atteindre les objectifs européens des « 3 X 20 » d'ici 2020. Nous avons aussi ouvert le chantier de la « ville intelligente » pour explorer les solutions numériques innovantes capables d'optimiser l'usage de l'énergie avec déjà des résultats concrets.

Le lancement d'un Schéma directeur des énergies constitue une nouvelle étape majeure dans cette politique volontariste. En lien avec le Plan Climat, il s'agit, selon la même méthode partenariale, d'améliorer la performance de notre système énergétique territorial en nous appuyant sur un diagnostic partagé et des scénarios opérationnels.

C'est donc une démarche extrêmement ambitieuse que nous initiions aujourd'hui. Elle a, j'en suis persuadé, tous les atouts pour réussir, grâce à notre expérience dans ce domaine, mais aussi grâce au nouveau périmètre d'action de notre collectivité.



Hélène Geoffroy

Députée-Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-présidente de la Métropole de Lyon
en charge de l'énergie

Depuis janvier 2015, la Métropole de Lyon est devenue l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz et est compétente sur la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur et de froid.

Ces nouvelles responsabilités vont nous permettre de répondre à une triple exigence : garantir la qualité du service public de l'énergie aux usagers, réduire la facture énergétique, et développer un modèle de sobriété, afin de maîtriser, à terme, la demande en énergie.

Cela nécessite d'intégrer davantage l'énergie dans toutes nos politiques publiques : l'aménagement et l'habitat pour la desserte et l'efficacité énergétique, les déplacements s'appuyant sur des sources d'énergie diversifiées, la valorisation de l'eau usée et des déchets pour récupérer la chaleur ou produire du biogaz... La coordination de ces politiques sous le prisme de l'énergie est l'un des enjeux majeurs de l'élaboration du Schéma directeur des énergies.

La qualité de notre partenariat avec les gestionnaires des réseaux d'énergie et tous les acteurs du territoire, publics et privés, m'apparaît prioritaire pour construire une politique énergétique territoriale, véritable levier d'un développement industriel.

Pour autant, maintenir les usagers au cœur de la transition énergétique doit rester notre préoccupation. Je compte sur votre collaboration pour y parvenir !



 **32** TWh d'énergie finale consommée par an ^(*) ^(**)

 **7,6** Mt équivalent CO₂ par an liées à l'activité ^(*)

 **2^e** plus grand réseau de chaleur de France

 **1,7** TWh de production par an ^(*)

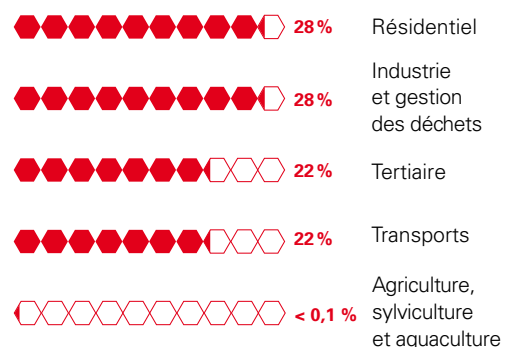
 **7** expérimentations énergétiques innovantes

Les installations du territoire

- **70 000 équivalents logements** connectés aux 9 réseaux de chaleur publics ^(***)
- **9330 km de réseau électrique, 2968 km de réseau de gaz,** pour 3261 km de voirie
- **13 installations produisent la chaleur** consommée sur le territoire dont 2 UTVE et 6 chaufferies bois
- **3 barrages hydrauliques** représentent 58 % de la production énergétique du territoire
- **175 000 compteurs intelligents** installés sur le territoire

(*) Sources OREGES 2013 / (**) Hors consommation raffinerie Feyzin / (***) Source Métropole de Lyon

Répartition de la consommation énergétique par secteur d'activité



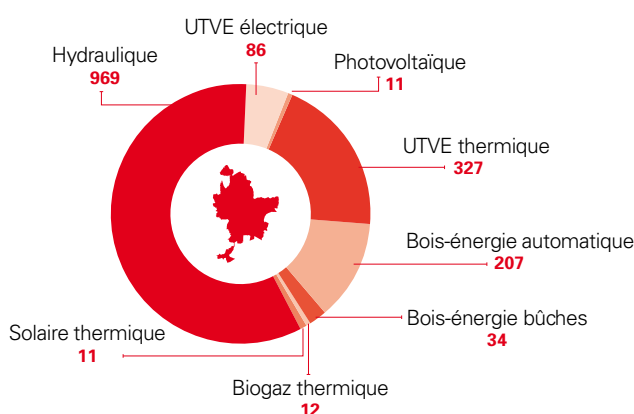
L'énergie dans la Métropole

Les collectivités territoriales disposent désormais de nombreux leviers pour contribuer à la transition énergétique. Elles constituent un maillon indispensable au changement: elles peuvent développer les énergies renouvelables locales, optimiser les infrastructures énergétiques en cohérence avec le développement des villes, mobiliser le citoyen pour l'accompagner vers une consommation plus responsable, proposer des services urbains plus sobres en énergie...

- En 2011, le Grand Lyon adopte la compétence «soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie, intégrant les énergies renouvelables» et crée la Mission énergie. Dès lors, la collectivité agit sur la réduction de la demande en énergie à travers ses autres domaines de compétence: développement urbain, développement économique, habitat et transport.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) confie à la Métropole la responsabilité des réseaux de chaleur et de froid ainsi que des concessions de distribution publique d'électricité et de gaz. Ces nouvelles responsabilités lui permettent de définir une stratégie de production, de distribution et de qualité de service de l'énergie sur le territoire •

Production d'énergies renouvelables sur le territoire (en GWh)



Articulation du PCET avec le SDE

Initié en 2007, l'engagement du Grand Lyon en faveur du climat a abouti en 2012 au vote du Plan climat énergie territorial (PCET). Près de 200 organismes ont participé à la concertation initiale qui a servi à établir la «vision 2020» et à valider un plan d'actions concerté. Ce sont aujourd'hui 73 signataires qui travaillent quotidiennement aux côtés de la Métropole de Lyon sur les thématiques du transport, du bâtiment, des réseaux et des entreprises. Dès sa première version, le PCET a identifié la nécessité d'un Schéma directeur des énergies (SDE) pour aller plus loin vers la territorialisation et la déclinaison opérationnelle de ses actions. Ainsi, le travail engagé par le SDE enrichira et précisera, entre autres, les objectifs des actions du PCET en matière de production et de distribution énergétique, tout en intégrant les enjeux de réduction des consommations. Cette démarche permettra de nourrir la prochaine vision du PCET à 2030.



Vers une planification énergétique territoriale

Dans la continuité de sa politique active en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de transition énergétique du territoire, la Métropole de Lyon souhaite se doter d'un Schéma directeur des énergies, qui constituera un outil opérationnel de déploiement de la stratégie énergie du territoire.



Une démarche structurée en mode projet sur quatre années

L'élaboration du SDE repose sur une démarche multidimensionnelle : études technico-économiques, analyse des politiques publiques, approche systémique des parties prenantes. Structurée en mode projet, la démarche est composée de quatre phases sur 2015-2018 :

- Diagnostics et construction du modèle énergétique
- Élaboration de scénarii énergétiques et choix d'un scénario
- Formalisation stratégique et opérationnelle
- Mise en œuvre du SDE



Une dynamique partenariale

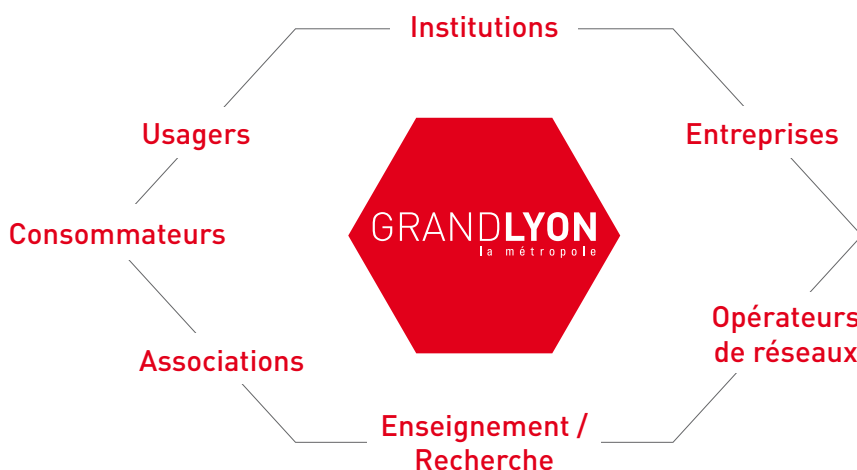
La dimension transversale de l'énergie implique la mise en œuvre d'une démarche partenariale. La mobilisation large de l'écosystème constitue la condition sine qua non pour répondre aux défis énergétiques et environnementaux de demain. Elle aura pour objectif d'informer, de mettre à contribution, de bénéficier d'apports d'expertises, de sensibiliser et de garantir une cohérence entre différentes politiques publiques. Les acteurs partageront un langage commun dans le but de relever collectivement les défis métropolitains.

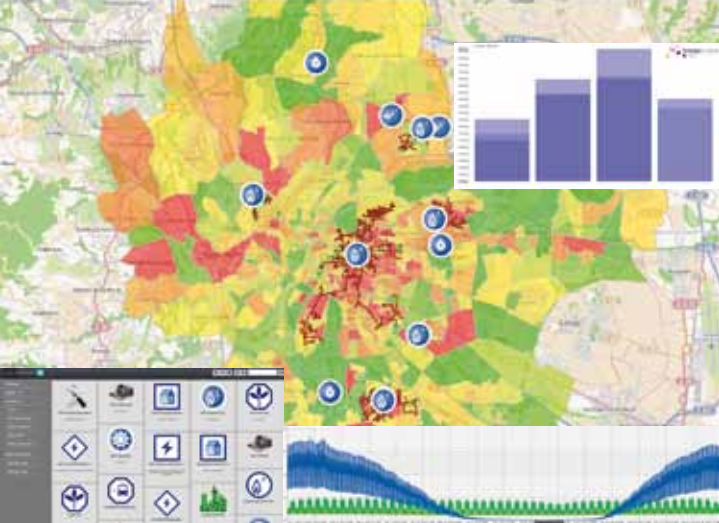


Un outil de planification territoriale de la transition énergétique

Le SDE sera un outil de planification territoriale de la transition énergétique. Il proposera une vision prospective de l'organisation énergétique du territoire. Il permettra d'obtenir une modélisation multi-échelles intégrant les spécificités du territoire et les impacts économiques, environnementaux et sociaux en fonction des scénarii. Enfin, l'outil permettra de piloter l'avancement des actions définies et d'identifier des solutions alternatives, le cas échéant.

Les partenaires





Un outil de modélisation

- Le SDE s'appuiera sur un modèle de planification multi-énergie à une maille statistique INSEE (IRIS) et au pas de temps horaire

Les compétences mobilisées :

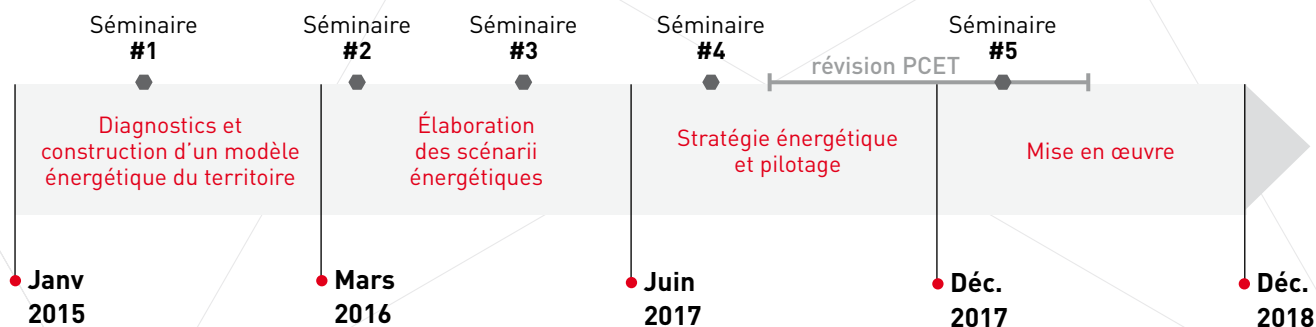
- Une ingénierie partenariale pour une démarche collaborative
- Des méthodes éprouvées de modélisation énergétique
- Un conseil scientifique en appui de la démarche
- L'ensemble des services de la Métropole de Lyon impliqués

Les bénéfices attendus pour une transition énergétique réussie

- Un diagnostic énergétique partagé apportant une connaissance plus fine de l'énergie sur le territoire métropolitain
- Un modèle pour construire une politique énergétique en articulation avec les autres politiques publiques locales
- Des scénarii d'évolution du territoire en matière d'énergie
- Une stratégie et un plan d'actions co-construits en continuité avec la démarche PCET
- Des partenariats renforcés avec les opérateurs



Les grandes étapes



Métropole de Lyon
Mission Énergie

203 rue Garibaldi
69003 Lyon
Tél : 04 69 64 58 03
www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole